Inter Bio Bretagne,qu'est-ce-que c'est ?

Association Interprofessionnelle de la Filière "Agriculture Biologique" en Bretagne

Inter Bio Bretagne est l'interprofession de la filière agrobiologique bretonne (association loi 1901). Elle est née en 1995 de la volonté de professionnels de la filière Bio, avec l'appui du Conseil régional de Bretagne et de l'État. **Structure de concertation et d'échange** entre les différents maillons de la filière Bio, Inter Bio Bretagne est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur le dossier Bio en Bretagne.

Des missions complémentaires pour un développement cohérent de la filière Bio…

- Représenter et défendre les intérêts de ses adhérents et de la filière Bio en général.
- Connaître, analyser, élargir et mettre en adéquation l'offre et la demande de produits Bio.
- Organiser la concertation par filières et mettre en place des actions structurantes.
- Assurer la veille réglementaire Bio.
- Promouvoir les produits Bio bretons.
- Coordonner les programmes de développement régionaux (recherche, restauration collective...).
- Accompagner les porteurs de projets Bio (transformation, distribution, restauration).
- Animer les procédures d'aides régionales aux professionnels.

Une composition représentative de la diversité des acteurs…

Inter Bio Bretagne rassemble tous les maillons de la filière Bio bretonne : **organisations de producteurs**, **fournisseurs de biens** (alimentation animale, fertilisation, protection sanitaire, matériel), **préparateurs** (entreprises de transformation, stockage et conditionnement), **distributeurs** (grossistes et détaillants), **prestataires de services** (formation, recherche, conseil technique), **associations de consommateurs**.

Pourquoi adhérer à Inter Bio Bretagne ?

Un service adapté, pour le développement de la Bio…

Inter Bio Bretagne œuvre de manière générale au développement de l'Agriculture Biologique dans sa région. Plus spécifiquement, l'interprofession a développé pour ses adhérents de multiples services adaptés à leurs besoins et sans cesse réajustés en fonction de leurs nouvelles attentes.

Adhérer à Inter Bio Bretagne, c'est :

- Participer à la structuration de la filière Bio, être acteur de son évolution et anticiper les modifications réglementaires et économiques en confrontant ses analyses avec des collègues et en collaborant à des actions collectives.
- Impulser des études pour le développement de son activité Bio (observatoires économiques, études prospectives...).
- Bénéficier d'informations techniques et scientifiques répondant aux enjeux identifiés par les acteurs de la filière "Agriculture Biologique" bretonne, grâce au programme régional de recherche-expérimentation coordonné par la C.I.R.A.B. (*Commission Interprofessionnelle de Recherche en Agriculture Biologique en Bretagne*) en partenariat avec les organismes scientifiques et de développement.
- Développer son activité Bio grâce à des outils économiques (conseil spécialisé, bourse d'échange, notes de conjoncture...). Pour la restauration collective, bénéficier des actions de valorisation des fournisseurs Bio bretons et de structuration de l'offre, de documents de sensibilisation, de la gamme d'outils "Il fait Bio dans mon assiette"...
- Avoir accès au Pôle documentaire : plus de 2 200 documents et 28 revues spécialisées, dossiers documentaires Filières et marché Bio (Lait, Viandes, Céréales, Fruits et Légumes biologiques)...
- Valoriser ses produits et communiquer sur sa démarche Bio : participation aux actions événementielles régionales, mise à disposition d'outils de communication à des tarifs préférentiels, relations presse, site Internet…
- Bénéficier de tous les avantages liés à une action collective sur les salons professionnels ou grand public : négociations tarifaires, organisation logistique, dynamisme du stand, relations presse...
- Être informé en continu sur l'actualité Bio régionale et nationale.

Lauréat sélection nationale des grappes d'entreprises 2010

Inter Bio Bretagne bénéficie pour ses actions des soutiens financiers du Conseil régional de Bretagne, du MAAPRAT, de FranceAgriMer, des Conseils généraux de Bretagne et de l'Union Européenne (Feader 111)

INTER BIO BRETAGNE
Association Interprofessionnelle de la Filière Agriculture Biologique en Bretagne
33, av. Winston Churchill - BP 71612
35016 RENNES Cedex
Tél. : 02 99 54 03 23 - Fax : 02 99 33 98 06
contact@interbiobretagne.asso.fr
www.interbiobretagne.asso.fr